

un pèlerinage, je me sentis complètement rétabli et je pus vaquer à mes occupations.

Conformément à la promesse que j'ai faite, j'en témoigne publiquement ma reconnaissance à ma Bienfaitrice dans ses *Annales*.—A. E. J.

Je, soussigné, curé de St-Cyrille de Wendover, n'hésite pas à déclarer que l'accident et la guérison dont il est parlé ci-dessus sont racontés conformément aux faits tels que venus à ma connaissance.

JOS. ELZ. BELLEMARE, Ptre.

24 décembre 1893.

STE-PERPÉTUE (L'Islet).—Mon père avait mal à une jambe; il ne pouvait presque pas travailler; il travaillait de temps à autre, mais avec beaucoup de misère. Le docteur lui dit que c'était un rhumatisme. Il fit tous les remèdes qu'il put s'imaginer, mais il empirait toujours.

Nous fîmes tous ensemble un pèlerinage à Sainte-Anne de Beaupré, et je promis que s'il revenait guéri, je le ferais publier dans les *Annales* de la Bonne sainte Anne. A présent, il est parfaitement bien et je m'empresse d'accomplir ma promesse.

Aussi faveurs obtenues par l'intercession de la Bonne sainte Anne.—E. L.

23 novembre.

MONTREAL.—Ma petite fille, âgée de 18 mois, était gravement atteinte de la scarlatine. Un autre médecin et moi, nous craignions des complications du côté de la gorge. J'ai eu recours à la Bonne sainte Anne: aussitôt un mieux s'est manifesté, et au bout de trois jours l'enfant était guérie.

Dr N. G. CHABOT.